

ENTRE-DEUX-MERS**Des soins coordonnés pour tous**

L'association médico-sociale Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Entre-Deux-Mers (CPTS) organisait samedi 23 octobre à l'Odysée de Carignan une journée participative. Cette association est co-présidée par Alexandre Perez et Julie Mackelbert, kinésithérapeute et médecin.

Cette association comporte en son sein différents collègues qui représentent les professionnels de santé, professionnels médico-sociaux, les structures d'exercice coordonné, les centres médico-sociaux, Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), les habitants/citoyens, les chercheurs, les institutions ou collectivités, les structures sportives et associatives.

80 450 habitants

La CPTS déploie des actions d'éducation, prévention et promotion de la santé, coordonne les professionnels de santé et impulse l'évolution des formations des professionnels de santé. Elle souhaite aussi lutter contre l'exclusion de personnes en situation de fragilité du fait



Le nouveau conseil d'administration de la CPTS Entre-Deux-Mers. CPTS ENTRE-DEUX-MERS

de leur situation médicale, médico-sociale ou sanitaire.

L'association exerce sa mission sur le territoire des Communautés de communes de Saint-Loubès, des Coteaux bordelais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers, du Créonnais, Rurales de l'Entre-Deux-Mers et Convergence Garonne. La CPTS a réalisé un diagnostic territorial sur 70 communes et 80 450 habitants concernant l'offre de soins, l'accès aux soins, les parcours de soins, la prévention... Un questionnaire a aussi été adressé aux médecins généralistes du territoire (32 sur 87 y ont répondu) sur les horaires

pratiqués et le service d'accès aux soins.

La cinquantaine de participants à la journée a ensuite participé à différents ateliers. L'assemblée générale de l'association s'est tenue. Elle a élu Julie Mackelbert et Alexandre Perez co-présidents, Christiane Dulong et Thierry Demons, co-trésoriers, Émilie Pereira et Gérard Bongibaud, co-secrétaires. L'association est prête à accueillir différents membres de tous les collègues cités ci-dessus.

Martine Guillot

Contact : cpts.entre.deux.mers@gmail.com ou 06 78 37 50 81.

BONNETAN**Le conseil municipal valide les indemnités**

Lors du conseil municipal de mercredi soir, les élus ont voté une modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Ils ont validé les montants maximums de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : 5 000 euros pour le groupe 1 (secrétaire de mairie, agent polyvalent des services techniques) et 3 000 euros pour le groupe 2 (agent d'accueil de la mairie, agent du service restauration, agent de l'école, ATSEM).

Salle polyvalente

Les élus ont aussi approuvé la participation à un groupement de commande « investissement voirie » pour 2022, proposé par la Communauté de communes des Coteaux bordelais. Ce groupement a pour objet de faire réaliser des économies d'échelle aux communes dans leurs travaux de voirie. Le maire Alain Bargue représentera Bonnetan au sein de l'instance d'animation du groupement de commande.

Le conseil municipal a en outre adopté les tarifs de la régie



Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir. M. G.

multiservices. Elle concerne la location de la salle polyvalente, le matériel, et le droit de stationnement sur la commune. Le tarif de location de la salle polyvalente (uniquement pour les bonnetanais) a été fixé à 100 euros (caution : 600 euros). Le forfait ménage est fixé à 150 euros. La location du matériel en coûtera 20 euros (caution : 150 euros). Le droit de stationnement s'élèvera à 5 euros par jour pour le commerce ambulancier. Pour les autres activités (cirque, etc.) il sera de 30 euros par séjour.

Christian Raynal, président du syndicat intercommunal d'ad-

duction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA) a présenté le rapport sur le prix et la qualité du service « eau ». Ce syndicat dessert 1373 abonnés et a été mis en demeure par la préfecture de respecter l'arrêté d'autorisation de prélèvement de 1900 000 m³ par an avec un plan de réduction des fuites sur 10 ans.

Le volume des pertes d'eau s'élève à 786 452 m³/an. Le SIAEPA compte 446 abonnés sur Bonnetan en 2020 avec un volume moyen de 118,4 m³ par abonné. Le prix du m³ d'eau s'élève à 2,15 € (en 2020).

M.G.

HAUX**Un challenge contre la maladie**

Du 18 au 22 octobre s'est déroulée la campagne Mets tes baskets et bats la maladie, organisée par l'Association européenne contre les leucodystrophies (ELA), dans les établissements scolaires de France. Le but était de sensibiliser les élèves à la solidarité envers les enfants touchés par les maladies neurodégénératives, les leucodystrophies, par le biais d'une petite rencontre sportive consistant à accumuler les pas « pour aller vers la lune ».

1 060 euros de dons

Une soixantaine d'enfants de l'école de Haux ont participé avec bonne humeur à ce challenge et ont cumulé pas moins de 800 000 pas, soit 400 km, lors d'un parcours sportif autour de l'école. Certains parents n'ont pas hésité à chausser les baskets et participer à la course.

Cette campagne s'est déroulée en trois temps, scrupuleusement respectés par les élèves. Dans un premier temps, le recueil de 1060 euros de dons. Ensuite, la participation à la dictée nationale de l'association ELA et, enfin, le parcours sportif pour terminer.



Bonne humeur pour les écoliers de Haux. S.G.

Un bon goûter a aidé les jeunes athlètes à retrouver des forces après avoir brillamment représenté l'école de leur village.

Cette initiative de l'association ELA se déroule dans d'autres communes de France, comme à Saint-Jean-de-Luz, Saint-Loubès ou encore Thiviers, en Dordogne.

Sylvia Giral

COMMUNES EXPRESS**SAINT-LOUBÈS**

Environnement. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des Palus de Saint-Loubès et Izon, une réunion publique d'information se tiendra aujourd'hui de 10 heures à midi à la salle Max-Linder. François Léger de l'agence MTDA, présentera le dispositif, les enjeux, ainsi que la charte, les contrats et les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques). Renseignements par téléphone au 06 79 93 98 54 ou par mail à francois.leger@mt-da.fr.

SAINT-LOUBÈS

Le club de troisième âge va reprendre ses activités, mercredi à 14 heures à la salle jaune de la Coupole. Comme à l'accoutumée il y aura un goûter et un petit loto. Les adhérents pourront s'inscrire pour le repas du jeudi 25 novembre à midi à la Coupole. Participation 5 euros par personne. Masque et passe sanitaire nécessaires.

MONTUSSAN

Cancer. La municipalité de Montussan et l'association Raider'33

organisent une marche rose de 5 km aujourd'hui. Départ à 14 h 30 au parc de Gourrège. Les dons seront recueillis par l'association. Inscriptions sur www.montussan.fr.

CAMBES

Festivités. Ambiance encore très festive dans la salle Bellevue de Cambes pour les 80 convives du repas dansant de l'association Culture et loisirs de l'Entre-deux-Mers, dimanche dernier. Au programme : musique, danse, bonne humeur et régal des papilles. Prochain rendez-vous du 14 au 18 février, avec un voyage en direction de Nice et Menton.

SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

Cancer. L'Association sportive culturelle et des jumelages organise une randonnée familiale le dimanche 31 octobre à 10 heures en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Marche de 5 ou 6 km. Le départ sera donné de la Plaine des Bernardins. Une boîte sera mise à disposition pour récolter les dons qui seront reversés au centre régional de coordination de dépistage des cancers de Nouvelle Aquitaine. Participation libre.

MADE IN FRANCE
FABRICATION FRANÇAISE

VOS NOUVELLES LUNETTES SANS VOUS DÉPLACER !

DÉPLACEMENT & DEVIS GRATUITS

VOTRE 2^{ème} PAIRE À PARTIR DE 1€*

EXAMEN DE VUE OFFERT**

ON S'OCCUPE DE TOUS LES PAPIERS !

LES OPTICIENS À DOMICILE
BY JÉRÔME MARCZAK

Delphine BIODORE
votre opticienne en Gironde

06 36 01 66 80

www.jmod.fr - 7j/7 - 8h > 20h

DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES